

RÉUNION DU 10 JUILLET 2020

Le dix juillet deux mille vingt, à vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal d'HÉBÉCOURT, régulièrement convoqués le neuf juin deux mille vingt, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique HESDIN, Maire.

Étaient présents : DUBREUCQ Marie-Claire ; DEFFONTAINES Gérard ; DAOLIO Gilbert ; KLOPP Christophe ; DARRAS Marie-Christine ; BOYENVAL Philippe ; BRISSY Emmanuelle ; TATTEBAUT Michel ; BUDYNEK Stéphanie,

Absents excusés : ; SCHMIDT-DUCHAUFOUR Laurence ; DHORNE Dominique ; THÉO Philippe ; THILLOY Jean-François ; VAN DE MOORTELE Stéphane.

Secrétaire de séance : Emmanuelle BRISSY

Compte rendu affiché le : 17 juillet 2020.

I – MISE EN PLACE DU BUREAU ELECTORAL.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal, a dénombré 10 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à 20h30 l'ouverture du premier tour de scrutin à savoir Mme DUBREUCQ Marie-Claire, M. TATTEBAUT Michel, Mme BUDYNEK Stéphanie et M. Christophe KLOPP.

Il a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le Conseil Municipal devait élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants.

II - ELECTIONS DES DELEGUES AUX SENATORIALES : ELECTION DES TROIS DELEGUES TITULAIRES.

Les candidatures enregistrées : Mme Marie-Claire DUBREUCQ, M. Philippe THEO et M. Dominique HESDIN. M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11*
- bulletins blancs ou nuls : 0*
- suffrages exprimés : 11*
- majorité absolue : 6*

Ont obtenu :

- Mme Marie-Claire DUBREUCQ : 11 voix*
- M. Philippe THEO : 11 voix*
- M. Dominique HESDIN : 11 voix*

Madame Marie-Claire DUBREUCQ, née le 05/08/1947 à Amiens, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter.

Monsieur Philippe THEO, né le 27/08/1953 à Bully les Mines, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter.

Monsieur Dominique HESDIN, né le 12/07/1964 à Amiens, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter.

III- ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DES TROIS DELEGUES SUPPLEANTS :

Les candidatures enregistrées : M. Michel TATTEBAUT, M. Gérard DEFFONTAINES et M. Christophe KLOPP. M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Michel TATTEBAUT : 11 voix
- M. Gérard DEFFONTAINES : 11 voix
- M. Christophe KLOPP : 11 voix

Monsieur Michel TATTEBAUT, né le 21/12/1948 à Hébecourt, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter.

Monsieur Gérard DEFFONTAINES, né le 01/08/1958 à Bapaume, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter.

Monsieur Christophe KLOPP, né le 17/08/1969 à Amiens, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter.

IV – CLOTURE DU PROCES-VERBAL.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 10 juillet 2020 à 20h50, en triple exemplaires, a été, après lecture, signé par le maire, les autres membres du bureau et la secrétaire.

**COMPTE-RENDU LU ET
APPROUVÉ
PAR TOUS LES MEMBRES
PRÉSENTS.**

HESDIN Dominique	DUBREUCQ Marie-Claire	THÉO Philippe	DEFFONTAINES Gérard	DAOLIO Gilbert
KLOPP Christophe	SCHMIDT Laurence	THILLOY Jean-François	DARRAS Marie-Christine	BOYENVAL Philippe
DHORNE Dominique	VAN DE MOORTELE Stéphane	BRISSY Emmanuelle	TATTEBAUT Michel	BUDYNEK Stéphanie